

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement des écoles
de la gendarmerie nationale

**Décision n° 37659 du 9 août 2021
portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général
du commandement des écoles de la gendarmerie nationale**

NOR : INTJ2120322S

Le commandant des écoles de la gendarmerie nationale,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 52634 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032376S),

Décide :

Article 1^{er}

Les adjudants-chefs dont le nom suit sont promus au grade de major le 1^{er} septembre 2021 :

Devilleire	Frédéric	NIGEND : 154 042
Pradel	Ludovic	NIGEND : 164 777
Gruson	Frédéric	NIGEND : 161 857

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} septembre 2021 :

Garcin	Christian	NIGEND : 163 021
Coutant	Stéphane	NIGEND : 155 546
Quillien	Jérôme	NIGEND : 174 076
Collignon	Fabien	NIGEND : 176 631

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} septembre 2021 :

Provin	Yoann	NIGEND : 275 317
Jadé	Anthony	NIGEND : 235 141
Page	Marina	NIGEND : 220 765
Rolland	Yves-Marie	NIGEND : 229 190
Parzysz	Arnaud	NIGEND : 207 830

Article 4

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} septembre 2021 :

Normand	Rémi	NIGEND : 259 955
----------------	------	------------------

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 9 août 2021.

*Le général de corps d'armée,
commandant des écoles de la gendarmerie nationale,*
P. Casaubieilh